

Revendications Trans

Santé

- Prise en charge à 100% du parcours trans à travers une ALD non stigmatisante en France et à l'étranger y compris hors Union Européenne.
- Accès à l'hormonothérapie ou aux chirurgies centrales et périphériques sans le recours obligatoire à l'avis d'un psychiatre.
- Déclassification de la transidentité dans le DSM par l'APA.
- Reclassification de la transidentité dans la CIM par l'OMS dans un registre non stigmatisant.
- Libre choix du médecin réel et sans monopole de la part des médecins en invoquant le motif de compétence pour restreindre l'accueil des patients par d'autres médecins.
- Mise à niveau des techniques chirurgicales.
- Recherche sur l'hormonothérapie, notamment concernant la compatibilité avec le VIH ou les traitements contre le VIH/SIDA et campagne de prévention contre le VIH/SIDA.
- Etude épidémiologique sans utilisation et sans l'établissement d'un registre national.
- Recherche d'une organisation de prise en charge s'inspirant de celles accompagnant des états médicaux tels que la maternité ou l'IVG et non pas de structure de traitement des maladies rares.

Justice

- Accès au changement d'état civil (mention du sexe et prénoms) simplifié et peu onéreux, indépendant de cautions médicales (à l'instar de ce que préconise la résolution 1728 du Conseil de l'Europe), au minimum débarrassé du critère d'irréversibilité interprété par les juges comme une obligation de stérilisation préalable.
- Possibilité de modifier le numéro INSEE dès le début de l'hormonothérapie.
- Inscription de la transphobie dans la liste des discriminations du défenseur des droits.
- Garantir dans le code de la famille que la transidentité ne soit pas un élément discriminant lors d'un divorce, en particulier en ce qui concerne la garde des enfants ou la séparation des biens.

Service public

- Formation à l'accueil des personnes trans afin de respecter la vie privée des personnes trans, en particulier vis-à-vis du public ou pour l'établissement de l'identité de l'intéressé.

Médias

- Charte de bonne conduite pour citer correctement le genre des personnes trans, comme celle qui existe au Royaume-Uni avec la BBC.

Travail

- Prévention contre la discrimination au travail en particulier au moment du recrutement ou du début de transition qui amène vers « l'outing » et plus généralement contre les actes de transphobie.

Education

- Sensibilisation à la transidentité dans l'enseignement national et supérieur.

Prison

- Veiller aux conditions de traitement des détenus trans, leur permettre de poursuivre le traitement hormono-chirurgical ainsi que les affecter dans les prisons du genre d'arrivée et plus généralement contre les actes de transphobie.

Droit d'asile

- Protéger les personnes trans persécutées ou en demande de soins médicaux inaccessibles dans leur pays d'origine sollicitant le droit d'asile dans notre pays.

Prostitution

- Un statut légal reconnu par le code du travail leur permettant d'accéder à une couverture sociale.

Parentalité

- Possibilité de conserver par cryoconservation les gamètes et des les réutiliser une fois le parcours réalisé.
- Ouverture des techniques de procréations médicalement assistées pour accéder à la parentalité.